

L'aviculture : une composante

Le Gers a une tradition de polyculture-élevage. L'aviculture de chair s'y est développée dès les années 60 à partir d'un des trois programmes test au niveau national mis en place pour évaluer la capacité de l'aviculture à être une source de diversification.

Entre les années 1970 et 2000, l'aviculture de chair gersoise s'est organisée et structurée en développant les productions sous label rouge, tout en conservant une filière classique, pour répondre aux nouvelles demandes de la société et à ses circuits de distribution. Elle est devenue une composante essentielle de la ferme Gers (15 % du produit brut avec les palmipèdes gras, en deuxième position après les céréales), indispensable pour l'équilibre économique de nombreuses exploitations et une voie de diversification adaptée à nos zones défavorisées. Aujourd'hui, l'aviculture gersoise a besoin de consolider ses infrastructures et de prendre de nouvelles initiatives pour continuer à être un partenaire fort dans l'organisation des Fermiers du Sud Ouest et rester un des piliers de l'économie du département.



80 % des poulets végétaux consommés dans le Grand Sud sont importés

La consommation de poulet dans le Grand Sud (régions Aquitaine, Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon) se répartie à 82 % en poulet végétal et 18 % en poulet Label.

La production de poulet végétal sur cette même région ne couvre que 19 % de ce besoin (19 000 tonnes

sur 102 000 tonnes) alors que la production label est 2 fois plus importante que le marché régional (44 000 tonnes pour 22 000 tonnes).

Le Grand Sud importe donc plus de 80 000 tonnes de poulet végétal.

A l'heure du produire local -

consommer local, du développement des circuits de proximité et des biens carbone, l'approvisionnement des abattoirs régionaux sur des origines en provenance d'autres régions françaises apparaît de moins en moins compatible avec les exigences du développement durable.

Plus d'1 poulet sur 3 consommé en France est importé

La consommation de volailles des ménages français est passée de 12 kilos par personne dans les années 70 à 25 kilos actuellement en raison principalement de l'accessibilité économique et des qualités diététiques de cette viande.

La France se singularise par la segmentation entre une filière Label Rouge et une filière classique de volaille de chair dont fait partie le poulet végétal.

Sur un marché national de 918 200 tonnes équivalent carcasses de poulets consommés en France, le poulet végétal représente 756 700 tonnes dont 38 % sont importées.

En 10 ans, l'Union Européenne a triplé ses importations de volailles en raison notamment d'un handicap de compétitivité des prix avec les pays tiers. Par exemple, les coûts de production sortie élevage hors main d'œuvre de l'éleveur en 2006 étaient de 0,45 €/kg vif au Brésil contre 0,69 €/kg en France.

Les points forts de l'aviculture gersoise

La création d'Avigers en 1975 a été un élément déterminant dans le développement et l'importance que représente l'aviculture dans le Gers aujourd'hui.

En effet, le besoin d'une structure interprofessionnelle pour développer la production des volailles sous label rouge a aussi permis aux principaux opérateurs de la filière de développer des schémas de production en cohérence avec les attentes des abattoirs et notamment pour le besoin en approvisionnement de poulets classiques.

Ainsi le développement du poulet label et des volailles festives du Gers ont donné l'image de marque que l'on connaît aujourd'hui aux volailles fermières du Gers sachant qu'une production de poulets végétaux était menée en parallèle pour assurer le fonctionnement des abattoirs et répondre à la demande du commerce.

Dans un contexte concurrentiel toujours plus vif, la structuration de l'aviculture gersoise a permis d'attirer les grands metteurs en marché et de rebondir dans les moments difficiles comme lorsque Gastronomie a pallié au dépôt de bilan de Bourgoin.

Plus récemment un nouveau palier a pu être franchi dans la sécurisation de la filière avec la création des Fermiers du Sud Ouest (voir organigramme ci contre) et grâce à l'implication financière des 4 grandes coopératives du Sud Ouest (Vivadour, Maisadour, Euralis et Terres du Sud) dans les abattoirs régionaux, dont ceux de Condom et Saramon.

Avec 11 millions de volailles de chair, dont 6 millions sous label rouge, le Gers est un département reconnu pour sa production de volaille tant par les professionnels de la filière que par les consommateurs. Pourtant il ne représente que 6 % en

label et 1 % en poulet végétal de la production nationale loin derrière les départements de Bretagne, Pays de Loire et Poitou Charentes qui disposent de plus de 60 % du parc national en bâtiments de volailles.

La production gersoise s'appuie sur un tissu de 500 éleveurs affiliés à des organisations de production et environ 400 producteurs fermiers pour le circuit court et semi court.

Cela génère plus de 500 emplois directs dans toute la filière : accueveurs, fabricants d'aliments, équipementiers, dont 300 dans les 2 abattoirs de Condom et Saramon.

essentielle de la ferme Gers

Les enjeux pour demain

Les deux abattoirs gersois ont traité 18 900 tonnes équivalent carcasses en 2010 réparties quasiment à parts égales entre le Label et le végétal. Les deux tiers des 9 400 tonnes de poulet végétal ne sont pas produites sur le département et le tiers en provenance du Gers est tributaire de la capacité des organisations de production à renouveler leurs outils de production.

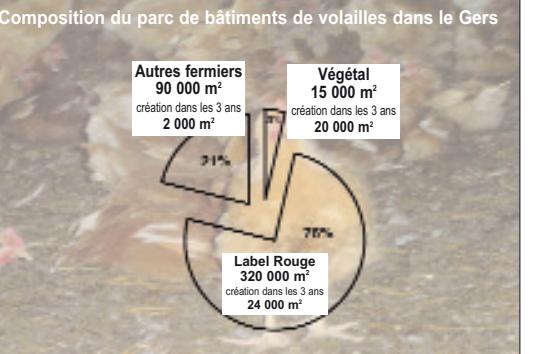
Sans le poulet végétal les abattoirs Gersois ne peuvent pas fonctionner remettant ainsi en cause toute la production Label existante et les projets en cours de poulets «en liberté» et de poulets bio.

En effet, sans ses outils industriels, le Gers perdrait de sa capacité à peser en faveur des volailles fermières du Gers dans les choix stratégiques commerciaux du groupe Fermiers du Sud Ouest.

En termes d'offre, la complémentarité des systèmes de production de l'aviculture gersoise Gers permet d'être présent dans les différents circuits de distribution et de répondre aux besoins de toutes les catégories d'acheteurs.

L'objectif de la profession pour

demain est de développer l'approvisionnement des différents circuits de proximité, depuis le restaurateur ou la cantine locale jusqu'aux grandes cuisines centrales comme celle de Toulouse ou Bordeaux.



Lexique :

Poulet végétal (ou classique) : Race de poulet à croissance rapide (différente du poulet label rouge qui est une race à croissance lente) dont l'alimentation est composée à 100 % de végétaux, minéraux et vitamines, sans facteurs de croissance à activité antibiotique. La production gersoise est soumise à un cahier des charges strict contrôlé par un organisme de contrôle tiers.

Appellation Gers : L'utilisation du terme Gers sur l'étiquetage est réservée aux produits protégés par l'IGP (indication géographique protégée) Volailles du Gers et ne concerne que les volailles sous Label Rouge.

Chaque maillon de la filière dans chaque type de production est soumis à une traçabilité très stricte et régulièrement contrôlée par des organismes tiers.

Installation classée : Les activités agricoles susceptibles de créer des risques, des dangers ou des nuisances vis-à-vis de l'environnement, mais aussi le voisinage, la salubrité publique sont soumises à des prescriptions définies dans le cadre des Installations Classées pour la Protection de l'environnement (ICPE).

Les moyens mis en oeuvre

elles parts de marché.

Le projet Vivadour s'inscrit dans ces objectifs avec la création de 4 sites de production de poulet végétal pour une surface globale de 20 000 m² et d'une soixantaine de bâtiments pour les autres producteurs soit 24 000 m² en tout.

Une vingtaine de jeunes agriculteurs sont concernés par ces projets car l'aviculture reste une des productions agricoles dont le marché est le plus stabilisé.

À noter que grâce au progrès en terme de mécanisation et de gestion des plans d'élevage ce type de production s'adapte bien aux femmes qui souhaitent s'installer en agriculture ou apporter un complément de revenu à leur conjoint.

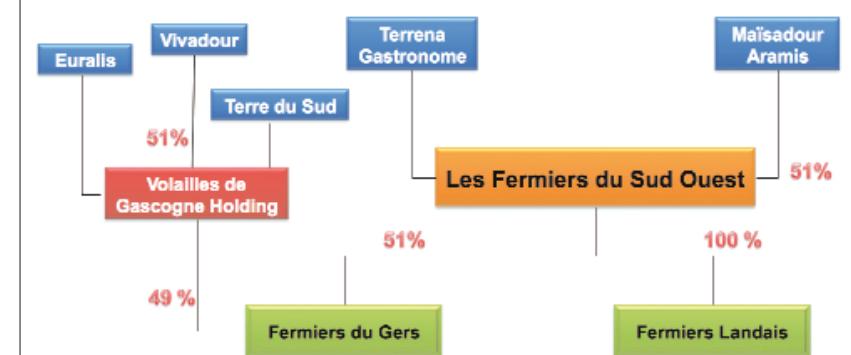
Les filières courtes et semi courtes de volailles et de palmipèdes à foie gras ont développé un projet commun qui a obtenu la labellisa-

tion de Pôle d'Excellence Rurale (PER) Volailles de Qualité et Festives du Gers avec une dotation spécifique de l'Etat de 1 375 000 €.

Ce projet porté par la Communauté de Communes Coeur d'Astarac en Gascogne, soutenu et animé par la Chambre d'Agriculture du Gers a pour objectif principal de soutenir et développer l'approvisionnement des circuits de proximité de façon complémentaire à la filière longue.

La Profession Agricole ne peut que soutenir des projets qui visent à consolider un des piliers de l'agriculture gersoise mais elle doit veiller à ce que les projets proposés s'inscrivent totalement dans le développement durable : viabilité économique de l'outil, impact favorable sur l'économie et l'emploi local, protection de l'environnement et de la qualité de vie sur le territoire (respect de la réglementation notamment pour les installations classées).

Les fermiers du Sud Ouest



«C'est d'aménagement du territoire

Henri-Bernard Cartier, Président de la Chambre d'Agriculture du Gers, environnemental. De nombreux acteurs (syndicats, producteurs,

«La situation que nous vivons dans le département est d'une grande simplicité, lance Henri-Bernard Cartier, président de la Chambre d'Agriculture du Gers. Il s'agit d'un projet d'installation de cinq sites nouveaux, de 4 800 m², pour l'élaboration de poulets standards. Il s'agit, finalement, de l'histoire du poulet dans le Gers. Car pourquoi se réveille-t-on aujourd'hui en disant, il faut faire du poulet standard ?»

«Les plus attentifs des observateurs auront noté qu'il n'est agit en réalité que d'un équilibrage. Il y a une dizaine d'années nous produisions 100 000 poulets standards jours dans le Gers.

Désormais, nous n'en comptons que 50 000, pour des raisons liées à l'arrêt de certains producteurs, à des réorientations. Or, aujourd'hui, si nous restons sur ces bases, c'est l'avenir de nos abattoirs qui sera en jeu. Et avec eux quelque 300 emplois.»

«Pour ces raisons, poursuit le Président de la Chambre, il est nécessaire, de rénover, de créer des sites capables de renouveler la production et maintenir un niveau acceptable. Attention, cela ne signifie pas un abandon du poulet label. Quant au marché, il a évolué. Aujourd'hui,

c'est le poulet standard, vendu découpé, qui est demandé. Par ailleurs, pour être référencé par les grandes enseignes, il faut être capable de proposer une gamme complète : label, standard, bio.»

«Ne soyons pas dupes, aujourd'hui nous importons 38 % de nos poulets pour beaucoup en provenance de Thaïlande et du Brésil. Si nous ne sommes pas en mesure d'élever des poulets, d'autres le feront.» Pour autant, insiste Henri-Bernard Cartier, il n'est pas question de faire n'importe quoi. Produire du poulet standard c'est respecter un cahier des charges précis, des normes environnementales, le bien-être des animaux.»

«L'important est l'acte de production, poursuit-il. Il permet de fixer les gens sur un territoire, c'est cela l'aménagement du territoire. On n'a pas le droit de ne regarder que l'aspect environnemental.

Certes il faut respecter les règles, mais considérer tout autant les aspects économiques (l'installation de jeunes par exemple), les aspects sociaux (emplois directs et indirects). N'évoquer que les questions environnementales c'est passer à côté d'opportunités de développement durable dans notre département.»

**Bernard Malabirade,
Président de la FDSEA du Gers**

«Je suis évidemment favorable à ces projets de bâtiments qui doivent nous permettre de rééquilibrer la production de poulets mais aussi de maintenir dans notre département nos outils de production.

Aujourd'hui, il se consomme 80 % de poulet standard et notre région n'échappe pas à ces chiffres. Dans nos bassins de vie les proportions sont les mêmes et les collectivités servent sur leurs tables ce type de produit. Dans une zone de produc-

tion céréalière comme la notre, la présence du poulet standard est tout à fait justifiée. C'est un moyen de sauvegarder voire de développer l'emploi. N'oublions pas la proximité de grandes villes régionales, Bordeaux, Toulouse, Tarbes, Auch, consommatrices de ce produit.

Enfin, le poulet standard et le poulet label peuvent être tout à fait complémentaires, c'est d'ailleurs ce genre de service que nous réclamons les acheteurs.»



**Stéphane Zanchetta,
Président des Jeunes Agriculteurs**

«Le montage de ce type d'installation permet à des jeunes de s'installer et à des moins jeunes de conforter leur situation financière.

Les projets annoncés sont bien ficelés, aboutis et permettront non seulement de sauvegarder l'emploi sur nos abattoirs du département mais aussi de créer de nouveaux emplois.

Sur la question écologique, nous sommes dans les règles. Je suis toujours étonné lorsque l'on propose la construction d'un supermarché discount, personne ne s'oppose. Là, parce qu'il s'agit d'un projet agricole, beaucoup de voix s'élèvent.

Enfin, on oublie que certains consommateurs n'ont pas les moyens de consommer du label.

Il est important de ne pas les oublier en produisant du végétal dont on connaît parfaitement la traçabilité.

On ne peut en dire autant de poulets venus de certains pays étrangers. Finalement, il suffit de savoir ce que l'on veut manger.»

Philippe Baron, Président de l'Association Gersoise pour la Promotion du Foie Gras et de l'Aviculture

«Je distingue le poulet industriel au niveau international, du poulet végétal produit au niveau local. Ici, nous produisons un poulet sain. On peut toujours idealiser, mais que nous-tout-?»

Que dans toutes les collectivités, dans les cantines de nos enfants, on sert essentiellement du poulet indus-

trial, pour des raisons de budgets. Des budgets qui ne permettent pas de consommer du poulet label. Alors oui, je préfère consommer du poulet végétal français que l'industriel breveté.

Nous savons par ailleurs que notre poulet végétal n'est pas compétitif sur un marché national ou étranger, mais il est compétitif dans notre grande région. Il a toute sa place localement.

Enfin, il est faux d'entendre que l'on augmente la production.

On ne fait que la maintenir à son niveau. Ce poulet à des atouts économiques, sociaux et environnementaux.»

Aide à la mise aux normes des bâtiments de gavage des palmipèdes à foie gras : passer des cages individuelles aux logements collectifs

Suite à l'avis du Conseil spécialisé de FranceAgriMer pour les filières «viandes blanches», en date du 7 juin 2011, le directeur général de FranceAgriMer a fixé les modalités d'accompagnement financier de la mise aux normes des bâtiments de gavage de palmipèdes à foie gras, en vue de l'application des normes relatives au bien-être animal (décision du 3 août 2011 publiée le 12/08/2011 au Bulletin officiel du ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du territoire).

Ce dispositif vise à aider les éleveurs de palmipèdes à foie gras, dont les salles de gavage sont encore équipées de cages individuelles, à investir dans des cages collectives pour se conformer aux normes européennes en matière de bien-être animal.

En vertu d'une recommandation du Conseil de l'Europe, du 22 juin 1999, toute nouvelle installation de cages individuelles pour le gavage de palmipèdes à foie gras est interdite depuis le 1^{er} janvier 2005. Les

installations mises en place avant cette date doivent être remplacées par des cages collectives, pour permettre aux animaux de battre des ailes et d'interagir.

Le passage des cages individuelles aux cages collectives est un enjeu essentiel pour l'avenir de la filière «palmipèdes gras» et l'Etat a décidé d'accompagner la mise aux normes des élevages dans le cadre des plans stratégiques de «filières» pour la période 2011-2012.

La décision signée par le directeur général, le 3 août 2011, précise les conditions pour bénéficier du soutien financier des pouvoirs publics. Outre les conditions classiques d'éligibilité aux aides (âge, nationalité, compétence professionnelle, paiement des cotisations sociales et des impôts, respect des normes minimales requises dans le domaine de l'hygiène des animaux et de l'environnement...), l'exploitant doit justifier d'être détenu d'un atelier de gavage d'une capacité d'au moins 100 places et s'engager à le maintenir en état de production pendant au

moins 5 ans à dater de l'octroi de la subvention.

L'aide de l'Etat se traduira par une subvention à hauteur de 40 % des investissements éligibles, plafonnée à 28 000 € par exploitation et 24 € par place de gavage. Une majoration de 10 % du taux de subvention, mais aussi des plafonds par exploitation et par place de gavage, est prévue pour les jeunes agriculteurs bénéficiaires des aides à l'installation.

Le passage des cages individuelles aux cages collectives est un enjeu essentiel pour l'avenir de la filière «palmipèdes gras» et l'Etat a décidé d'accompagner la mise aux normes des élevages dans le cadre des plans stratégiques de «filières» pour la période 2011-2012.

Pour en savoir plus :
- Internet FranceAgriMer : www.franceagrimer.fr
- Chambre d'Agriculture du Gers, service Elevage au 05.62.61.77.40.
(Communiqué)

dont il est question»

pose le problème en terme économique, social, industriels), ont accepté de donner leur avis.

Bernard Lannes, Coordination rurale

«Moi, j'appelle cela une gasconade, beaucoup de bruit pour une situation qui s'explique. C'est souvent comme cela dans la région dès que l'on propose un projet économique. En fait, nous sommes face à un problème bien connu : je veux bien que les choses se fassent mais pas à côté de chez moi. Car la réalité économique est bien là : on consomme en France 80 % de poulets industriels.

Or, les projets envisagés sur le département ne nous permettront d'atteindre qu'à peine la moitié de la production que nous connaissons il y a dix ans. Ce n'est pas une révolution que l'on propose mais une mise à niveau. Cette production existe depuis 30 ans, sans poser de problèmes. Quant à l'image du Gers, je rappelle qu'en Bordelais on vend des bouteilles de vins à 400 euros et d'autres à 2 euros. Et que je sache, non seulement la cohabitation est possible mais les deux types de viticulteurs arrivent à travailler sans se nuire l'un à l'autre. C'est la même chose ici avec le poulet label autour duquel le Gers continuera à communiquer et le poulet industriel dont nos abattoirs ont besoin et que les consommateurs réclament majoritairement.»

André Belvèze, Président du Modef

«D'abord, il y a tromperie sur la marchandise. On dit que c'est du poulet végétal alors que c'est un poulet qui ne voit jamais le jour. Beaucoup de personnes sont montées au créneau en nous expliquant qu'il faut nourrir les populations qui n'ont pas

les moyens. Je trouve ces propos totalement ignobles. Pensons plutôt à donner les moyens aux gens de se nourrir correctement. Il est impensable d'imager une nourriture à deux vitesses. Je trouve tout aussi anormal qu'une coopérative porte un

**Christophe Capdecomme,
représentant la Confédération Paysanne**

«Je trouve assez dramatique que l'on laisse entraîner sans cesse vers ce qui est le moins intéressant en matière d'agriculture.

Car là, nous ne sommes plus dans l'agriculture, on fait de la matière pour pouvoir alimenter non pas les

gens mais des outils (abattoirs). Certes, on fait tourner les usines, on crée du travail de l'emploi.

En réalité, on concentre l'emploi. Il est tout aussi dramatique d'entendre des collègues reconnaître que le poulet standard n'est pas de très

bonne qualité mais qu'il correspond à une catégorie de consommateurs qui n'ont pas les moyens de manger du bio. Et si on regarde bien, le standard transformé, à l'arrivée, est très cher. Tout cela est une histoire de choix qu'il faudra assumer.»

Pierre Buffo, Ancien directeur d'Avigers

«Aujourd'hui dans le Gers, nous ne produisons que du poulet de qualité que ce soit dans le domaine industriel ou fermier. Toute filière se doit d'intégrer une gamme de produits diversifiée «Renault vend aussi bien des Laguna que des Dacia». Nous devons avoir l'intelligence

de faire vivre dans ce département, en complémentarité, tous les types de production tout en gardant l'image d'une région et d'un département de produits de qualité.

D'ailleurs, nous l'avons déjà fait puisque l'image fermière du département s'est faite en grande partie

avec le poulet fermier du Gers, alors que la production standard était le double de ce qu'elle est aujourd'hui.

Chaque producteur ne fait que répondre à la demande des clients : ils ont un patron qui s'appelle le consommateur.»

Véronique Terrade, Productrice de poulet Label Rouge

«La situation est la suivante, pour trouver des acheteurs de poulet Label, il faut également avoir à proposer du poulet industriel.

Or, si nous n'avons pas suffisamment

de poulet industriel, c'est l'avenir de nos abattoirs qui est en péril. Finalement, l'avenir de tous les producteurs est très lié et les deux types de production très complémentaires.

**Claude Médiamolle,
Administrateur chez Avigers et éleveur chez Euralis**

«D'un point de vue économique, ce projet se vérifie.

On consomme en France 80 % de

poulet standard, il faut bien trouver des éleveurs qui en produisent.

Il ne faut pas jeter la pierre à

ceux qui se lancent dans cette aventure qui est de toute façon encadrée.»

Marcel Belin, Eleveur de poulet végétal

question de les fragiliser. Je suis producteur depuis 30 ans, et à ce titre je crois pouvoir en parler.

Avec les cadres imposés aujourd'hui, il n'y a pas de soucis pour l'environnement, on entend beaucoup de contre-vérité.

**Jacques Liaut, Directeur FSO,
responsable des abattoirs de Condom et Saramon**

«Sur les 300 000 volailles abattus dans le département, 150 000 sont des poulets standards.

Or, depuis des années, les producteurs et les structures vieillissent. Si nous ne faisons rien, c'est toute la production gersoise qui disparaîtra. Car pour vendre du poulet label il faut proposer aussi du standard. Sans le second, c'est toute la filière qui seraient en péril.

Nous sommes donc un département spécialisé dans le label.»